

Assemblée Générale ordinaire du 18 janvier 2022

Ordre du jour :

- 1 – Accueil et vérification du quorum
- 2 – Rapport moral du président – Bilan des activités 2021 puis vote
- 3 – Rapport financier 2021 – Rapport des contrôleurs aux comptes et vote du quitus au trésorier
- 4 – Budget prévisionnel 2022 puis vote
- 5 – Élection des contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2022/2023 puis vote
- 6 – Vote du règlement intérieur et du montant des cotisations 2022-2023
- 7 – Vote pour l'élection du CA 2022
- 8 – Questions diverses

1 – Accueil et vérification du quorum :

Étant donné les contraintes sanitaires imposées par la crise du COVID 19, cette assemblée générale s'est tenue en distanciel avec l'outil de réunion Bluejeans. Ce sont donc les membres connectés qui sont comptabilisés pour vérifier si le quorum est atteint.

Le président ouvre l'Assemblée Générale avec :

- 51 membres actifs connectés à jour de leur adhésion
- 16 procurations déposées par des membres actifs à jour de leur adhésion

soit 67 membres actifs à jour de leur adhésion connectés ou représentés. Le quorum est atteint¹.

2 – Rapport moral du Président – Bilan des activités 2021 et vote :

Le président présente son rapport moral et le bilan des activités de l'APEM et des sections, dont le rapport complet a été communiqué en amont aux adhérents.

Le président souligne encore une année difficile pour les sections ainsi que l'APEM, marquée par la continuité de la crise sanitaire, et la suppression des ATAS.

Dans ce contexte, l'APEM a réussi à maintenir les salariés en activité, en télétravail notamment pour notre permanente Aurélie, sans avoir recours au chômage partiel et sans pour autant impacter la trésorerie. Le président note une stabilisation des adhésions par rapport à 2020, mais à un niveau deux fois moins important qu'avant 2020. Malgré la situation la semaine découverte a eu lieu et l'arbre de Noël a pu être organisé dans des conditions un peu plus habituelles.

¹ 20 % du nombre de membres actifs à jour de leur adhésion.

Les commissions mises en place par le CA ont été peu actives du fait de la crise sanitaire, mais la continuité de certaines actions ont pu se faire. La rationalisation des associations souhaitée par l'administration a nécessité beaucoup de travail.

Quelques sections sportives ou culturelles, engagées dans des tournois ou concours, au-delà des résultats obtenus très satisfaisants, ont été remerciées pour l'image positive donnée de notre association à l'extérieur.

Pour finir, le président a remercié les membres du CA, avec une mention particulière pour son investissement à Catherine Meurey, au trésorier Frédéric Sarter, ainsi qu'aux responsables des sections et notre permanente Aurélie Rostomov.

Vote : (67 votants)

- Pour : 67
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

3 – Rapport financier 2021 – Rapport des contrôleurs aux comptes et vote du quitus au trésorier : (F. Sarter, trésorier)

Rapport financier :

Le rapport financier a été fourni aux adhérents avec les convocations à l'assemblée générale. Le trésorier développe certains points de ce rapport, notamment :

- l'activité chronophage de la gestion de la comptabilité ;
- les difficultés rencontrées pour l'utilisation du logiciel comptable par les mises à jours fréquentes et bloquantes ne pouvant se faire à travers le réseau Météo-France ;
- le décalage des saisies : difficulté à retrouver les erreurs ;
- la poursuite de la mise en place des paiements par virements.

Une année 2021 toujours difficile du point de vue de la tenue de comptabilité, liée à la présence sur site en décalé des trésoriers placés en télétravail et l'impossibilité de travailler sur le logiciel en distanciel.

L'APEM regroupe plus de trente sections, soit autant de pages de comptabilité différentes.

Le trésorier précise qu'il n'y a pas eu d'utilisation de la réserve pour prêts et subsides en 2021. Il propose d'affecter les intérêts du livret bleu qui s'élèvent à la somme de 379 € à cette réserve, ce qui porterait son solde à 12 115 €.

Le trésorier présente ensuite les comptes de l'APEM sous la forme du bilan et du compte de résultat synthétique.

Le compte de résultat synthétique affiche un résultat quasiment équilibré avec un bénéfice de 380 €.

En conclusion, le trésorier rappelle qu'il faut s'astreindre à une grande rigueur et un traçage minutieux de tous les mouvements lors des saisies dans le logiciel.

Rapport des contrôleurs aux comptes Bruno Mondin et Marc Falempin-Creusot :

Les contrôleurs aux comptes observent que les comptes sont bien tenus. Ils soulignent juste une facture manquante, mais finalement après analyse, elle s'avérait être annulée.

4 – Budget prévisionnel 2022 :

Le budget prévisionnel BAL VS Noël est plus conséquent par rapport à l'année 2021, du fait de l'augmentation du nombre d'enfants concernés et également du nombre d'animations prévues dans l'espoir de revenir à une situation proche de ce qu'elle était avant la crise sanitaire.

Le budget prévisionnel est en hausse également. Il s'élève à 124 424 €, du fait de la reprise des activités.

On dénombre à ce jour 388 adhérents dont 315 relevant du CLAS Sud, en nette hausse par rapport à l'année dernière.

Le trésorier propose pour cette année de ne pas modifier les cotisations, tant que la crise sanitaire perdure.

En conclusion, il remercie toute l'équipe de trésoriers ainsi que la permanente, et manifeste son intention de continuer à améliorer la gestion.

Il pointe également la charge de travail que représente la clôture des comptes en fin d'année.

Vote du quitus au trésorier :

Vote : (67 votants)

- Pour : 67

- Contre : 0

- Abstentions : 0

Le rapport financier de l'année 2021 et le budget prévisionnel de l'année 2022 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

5 – Election des contrôleurs aux comptes :

Bruno Mondin, contrôleur sortant, explique en quoi consiste ce contrôle, avant que le président ne fasse appel à volontaires.

Bruno Mondin propose de renouveler sa candidature et Christine Bruschi se propose également.

Vote : (67 votants)
 - Pour : 67
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0

Pour 2022, les deux contrôleurs élus à l'unanimité sont Bruno Mondin et Christine Bruschi.

6 – Vote du règlement intérieur :

Le président propose de voter sur le maintien du montant des adhésions tel qu'il est actuellement inscrit à l'article 14 du règlement intérieur, et ne propose pas d'autres modifications.

	2022-2023		2021-2022	
	individu	famille	individu	famille
		66,667%		
Membre actif – fonctionnaire météo ou sous contrat Météo-France	30 €	50 €	30 €	50 €
Membre partenaire bénéficiant de l'Action Sociale Météo - Aviation Civile (CLAS SUD) – fonctionnaire DGAC	30 €	50 €	30 €	50 €
Membre partenaire bénéficiant de l'Action Sociale Météo - Aviation Civile (CLAS SUD) – retraité météo	30 €	50 €	30 €	50 €
Membre partenaire bénéficiant de l'Action Sociale Météo - Aviation Civile (CLAS SUD) – retraité DGAC	30 €	50 €	30 €	50 €
Membre partenaire autre – CERFACS	33 €	55 €	33 €	55 €
Membre partenaire autre – SCHAPI	33 €	55 €	33 €	55 €
Membre partenaire autre – CSMF	33 €	55 €	33 €	55 €
Membre partenaire autre – SHOM	33 €	55 €	33 €	55 €
Membre partenaire MTO – intégré dans équipes météo sur Météopole	33 €	55 €	33 €	55 €
Membre partenaire autre – autre personnel travaillant sur la Météopole (Elèves civils - Elèves en Master - CNRS - Personnels de restauration, de nettoyage, de gardiennage ou salariés d'une association dont le siège social se situe sur le site)	33 €	55 €	33 €	55 €
Membre extérieur - Sous-traitant DGAC	49 €	82 €	50 €	82 €
Membre extérieur – MFI	49 €	82 €	50 €	82 €
Membre extérieur – Autre cas	49 €	82 €	50 €	82 €

Vote concernant l'article 14

Vote : (67 votants)
 - Pour : 67
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0

Le maintien du montant des adhésions indiqué au règlement intérieur, ainsi que le règlement intérieur dans son intégralité sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

7 – Présentation des volontaires pour le CA 2022 puis vote :

Résultat du vote des adhérents aux élections du Conseil d'Administration de l'APEM

Olivier BLANCHARD	élu
Muriel BRUZZONE	élue
Philippe COSENTINO	élu
Alice DALPHINET	élue
Colette DEHONDT	élue
Isabelle DESTRUEL	élue
Marion FAUGERES-LAGLEYRE	élue
Françoise PALAIZINES-BOSC	élue
Olivier PEYRAT	élu
Frédéric SARTER	élu
Michel SCHNEIDER	élu

L'élection du Conseil d'Administration est validée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Une prochaine réunion du CA à programmer rapidement aura lieu pour élire le bureau de l'APEM.

8 – Questions diverses :

Pas de question diverse. La séance est levée.

Fait à Toulouse, le 18/01/2022

Le Président

Olivier Peyrat
Président de l'APEM
**Association des Personnels
de METEO FRANCE
A.P.E.M.**
42, avenue de Coriolis
31052 TOULOUSE Cedex

La secrétaire

Muriel Bruzzone